

Prescriptions d'entretien Uniflexplus+

La personne moyenne passe environ 20 heures par jour, soit 90 % de son temps, à l'intérieur (source : RIVM). Pour beaucoup d'entre nous, ces 20 heures se déroulent dans un bâtiment bien fermé, et un système de ventilation performant est essentiel pour maintenir un climat intérieur sain.

Un système de ventilation qui fonctionne mal augmente le risque d'un taux d'humidité relative trop élevé dans l'habitation, ce qui peut entraîner l'apparition de moisissures et réduire la durée de vie du système de ventilation. Il existe également un risque accru de présence de particules fines, de CO₂, de composés organiques volatils (COV) ainsi que de la propagation de germes. Il est donc important que le système de ventilation soit entretenu et nettoyé périodiquement. Bien que le conduit Uniflexplus+ et les composants en plastique soient dotés d'additifs antistatiques et antibactériens, il est conseillé de faire contrôler et nettoyer le système régulièrement. Les contaminants courants dans les conduits de ventilation sont la poussière, les moisissures, les bactéries et les résidus chimiques, principalement causés par la présence et l'activité des êtres humains ou des animaux.



En ne nettoyant pas votre système de ventilation à temps, vous risquez :

- Une qualité de l'air intérieur dégradée
- Une perte de débit d'air au niveau des bouches d'extraction et de soufflage
- Une consommation énergétique plus élevée, car l'unité doit fonctionner à une vitesse supérieure
- Des symptômes physiques tels que maux de tête, essoufflement, fatigue, gorge sèche, irritation du nez ou des yeux
- Des dommages au système de ventilation

Nous conseillons de faire contrôler et nettoyer le système de distribution d'air Uniflexplus+ tous les 48 à 60 mois, et les bouches de soufflage et d'extraction tous les 6 à 12 mois. Veillez à replacer les bouches dans la bonne pièce et à ne pas modifier leur réglage, afin de maintenir l'équilibrage du système. Ce sont des recommandations générales : l'environnement et le mode de vie influencent fortement la vitesse à laquelle un système se salit.

Les facteurs qui influencent la vitesse d'encrassement d'un système de ventilation :

- Un environnement urbain avec beaucoup de trafic
- Des animaux domestiques perdant beaucoup de poils
- Le fait de fumer à l'intérieur
- Cuisiner sans allumer la hotte
- Une grande quantité de pollen dans les zones rurales

Pour le nettoyage de vos conduits de ventilation, vous pouvez contacter une entreprise spécialisée. Elle dispose de l'expertise, de l'équipement et des techniques nécessaires pour nettoyer votre système de manière approfondie et efficace, conformément aux prescriptions en vigueur.

Éléments importants pour un système de ventilation performant et correctement entretenu :

- Le système doit être équipé d'une trappe d'entretien/ouverture de nettoyage (conformément à la norme EN 12097)
- Les fuites doivent être évitées
- Le réseau de conduits doit être installé de manière à éviter les obstacles et zones difficilement accessibles
- Utilisez de l'eau chaude (max. 45 °C) et un produit pH neutre pour le nettoyage (jamais de produits agressifs)
- Les filtres doivent être nettoyés ou remplacés à temps (recommandation : tous les 3 à 6 mois)

Composant	Action nécessaire	Fréquence (conseil)
Nettoyage des bouches	Dépoussiérage et nettoyage à l'eau tiède et avec un produit doux	Tous les 3 mois
Contrôle des grilles extérieures et chapeaux de toiture	Vérifier la présence de saletés, feuilles et poussière	Tous les 3 mois
Remplacement des filtres (dans une VMC double flux)	Placer de nouveaux filtres (de préférence des types d'origine ou compatibles)	Tous les 3–6 mois
Contrôle du bruit dans les conduits	Écouter si un bruit inhabituel est présent dans le flux d'air	Tous les 3 mois
Nettoyage intérieur de l'unité VMC double flux	Aspirer/nettoyer (unité éteinte) et nettoyer l'échangeur et les moteurs si nécessaire	Annuellement
Nettoyage professionnel des conduits	Réalisé par une entreprise spécialisée	Tous les 4–5 ans
Mesure du débit d'air (optionnel)	Faire mesurer le débit d'air	Tous les deux ans ou en cas de doute/plaintes